

**Sujet :** [INTERNET] Parc éolien de Marcillac Lanville (16): Enquête publique

**De :** "LAMOTTE Julien [EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES]" <Julien.LAMOTTE@eiffage.com>

**Date :** 29/09/2023 10:27

**Pour :** "pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr" <pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr>

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Vous trouverez ci-joint mon courrier d'accompagnement soutenant le projet du parc éolien de Marcillac Lanville (16).

Bonne réception,

**Julien LAMOTTE**

Responsable Service Eolien

EIFFAGE ENERGIE Systèmes - Maine Bretagne

ZI Sud est – 4, rue des charmilles – CS 67773 – 35577 CESSON SEVIGNE

T. +33 (0)2 99 51 30 30 - M. +33 (0)6 23 98 24 56



Cet e-mail et ses éventuelles pièces jointes peuvent contenir des informations confidentielles et sont exclusivement adressés au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus. Toute diffusion, exploitation ou copie sans autorisation de cet e-mail et de ses pièces jointes est strictement interdite. Si vous recevez ce message par erreur, merci de le détruire et d'avertir immédiatement l'expéditeur. EIFFAGE décline toute responsabilité si ce message a été modifié ou falsifié.

This message and any attachments may contain confidential information and are established exclusively for his or its recipients. Any use of this message, for which it was not intended, any distribution or any total or partial publication is prohibited unless previously approved. If you receive this message in error, please destroy it and immediately notify the sender thereof. The EIFFAGE Group declines all responsibility concerning this message if it has been altered or tampered with.

— Pièces jointes : —

---

EP Marcillac Lanville, courrier EES 29.09.23.pdf

301 Ko



**EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES MAINE BRETAGNE**

4, rue des Charmilles, CS 67773  
35577 CESSON-SEVIGNE  
Tel 02 99 51 30 30 - Fax 02 99 32 29.39

**MAIRIE**  
Le Bourg  
16 140 MARCILLAC LANVILLE

Cesson Sévigné, le Vendredi 29 Septembre 2023

**Objet : Enquête publique du projet éolien de Marcillac Lanville (16)**

Monsieur le Commissaire enquêteur,

L'entreprise Eiffage est un acteur depuis 2005 dans la construction de parcs éoliens. Nous intervenons via nos filiales locales dans les domaines des travaux publics, fondations, réseaux électriques et fibres optiques, maintenance.

Une part importante de notre activité est liée au développement de l'énergie éolienne dans ce département. C'est pourquoi, en tant qu'employeur et entrepreneur du territoire, nous apportons notre soutien au projet éolien de Marcillac Lanville (16). Nos entités Eiffage Travaux Publics et Eiffage Energie basées à Angoulême et Poitiers sont susceptibles d'intervenir dans la construction de ce projet. Il pourrait mobiliser 15 personnes pendant 2 mois environ sur la réalisation des voiries et terrassements et 6 personnes pendant 1 mois environ pour la réalisation des travaux de raccordement électrique et fibre optique du parc.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués,

Le Responsable Du Service éolien,

**Julien LAMOTTE**

**EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES  
MAINE BRETAGNE**  
4 rue des Charmilles - ZI Sud Est  
BP 91458 - 35514 Cesson Sévigné Cedex

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique projet éolien Marcillac Lanville

**De :** Stéphane C. <phafane77@tmail.fr>

**Date :** 29/09/2023 11:01

**Pour :** "pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr" <pref-eolien-marcillac-lanville@charente.gouv.fr>

Stéphane CHAUMETTE

Aizet

16140 MARCILLAC LANVILLE

Mail : phafane77@tmail.fr

A l'attention de :

Monsieur le Commissaire Enquêteur

Je suis radicalement contre le projet Abowind de Marcillac-Lanville pour les raisons suivantes :

- La covisibilité avec le site du prieuré de Lanville, classé patrimoine historique.
- Ce projet est un de + dans le nord-Charente qui a déjà largement contribué à l'effort national en termes d'énergies renouvelables (éoliennes).
- Ce projet met en péril la très grande biodiversité (Faune et Flore) du site ainsi que la santé et l'avenir des populations qui y vivent.

Destruction des haies, sous-bois et tous les autres lieux de vie des oiseaux, rongeurs, reptiles, insectes, etc

Déboisement... quid du poumon de la Terre que sont les arbres ?

- Les effets nocifs sur la santé des riverains : pollutions lumineuses et sonores, effets stroboscopiques, ondes (syndrome éolien, insomnies, nausées, vertiges, migraines, acouphènes, tachycardie...).
- Le rendement de l'éolien terrestre est très faible. C'est une énergie intermittente nécessitant autre chose pour assurer l'approvisionnement des usagers. Si l'autre chose est le gaz ou le charbon... je ne vois pas où est le côté « vert ».
- Avant d'occuper de la surface cultivable avec des éoliennes il serait peut-être + intéressant de recouvrir TOUS les toits de bâtiments publics, mairie, préaux de cours d'école, etc , de panneaux solaires.

Je dis bien sur les toits et non occuper de la surface cultivable...

La Charente se targue d'être un des départements les + ensoleillés de France donc ce serait surement + judicieux d'aller dans cette direction plutôt que d'envahir les terres cultivables.

Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur à l'expression de mes salutations distinguées

Stéphane Chaumette

**Sujet :** [INTERNET] Parc éolien de Marsillac

**De :** Famille Mersch <lesmersch34@gmail.com>

**Date :** 29/09/2023 16:06

**Pour :** pref-eolien-marsillac-lanville@charente.gouv.fr

Bonjour,

Je vous écris dans le cadre de l'enquête publique concernant le projet du parc éolien de Marsillac Lanville.

Les signes du changement climatiques ne laissent plus de doutes, nous sommes en train de détruire les conditions de vie sur notre planète.

Les énergies renouvelables me paraissent le meilleur moyen de lutter contre ce changement climatique, puisqu'elles ne créent pas de déchets nucléaires et sont compétitives au niveau économique.

Je souhaite alors vous faire savoir que je soutienne ce projet.

Cordialement

Oliver Mersch